



Votre référent Domaxia

M. Bertrand Sinoquet
Technicien service après-vente

01.45.18.20.35
sav@domaxia.fr



86 bis, quai Blanqui - 94146 Alfortville Cedex
Tél. : 01 45 18 20 00 - Fax : 01 43 96 56 19
www.domaxia.fr
Le guide des éco-gestes est une publication gratuite de Logial-OPH/Domaxia -
Direction de la publication : Jean-Lucas DIAZ • Rédaction : Direction de la
Communication et de la Qualité • Conception graphique et réalisation : Logial-OPH
• Iconographie : Logial-OPH - Fotolia.com - Hervé Ternisien • Impression : France
Repro - 50 exemplaires

Imprimé sur papier recyclable FSC (éco-label garantissant la gestion durable des forêts) - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Votre logement certifié Habitat et Environnement





INFORMATIONS

Pour plus d'informations vous pourrez également consulter votre guide pratique du nouvel accédant qui vous sera remis prochainement.

ZAC de la Ballastière Duplex et Jardin

36 logements neufs à très haute performance énergétique



Accès

En train SNCF / RATP

- Gare RER A de Boissy-Saint-Léger à 3km
Accès à Paris Gare de Lyon en 35 mn
Accès à la Défense en 45 mn

- Gare RER D de Villeneuve-Saint-Georges à 6km
Accès à Paris Gare de Lyon en 20 mn
Accès à Paris Gare du Nord en 25 mn

En bus :

- La ligne de bus K (arrêt rue Albert Garry) permet de relier la station Créteil Préfecture de la ligne 8

Pour plus d'informations sur les horaires et les trajets, rendez-vous sur www.ratp.fr

Limeil-Brévannes pratique

Mairie de Limeil-Brévannes

Place Charles de Gaulle 94450 Limeil-Brévannes
01.45.10.76.00
www.limeil-brevannes.fr

“La Mairie en direct”

Pour un litige, une réclamation, une difficulté, vous pouvez contacter le :
0 800 83 66 72 (numéro vert - appel gratuit)

Direction de l'urbanisme et du cadre de vie

Place Charles de Gaulle 94450 Limeil-Brévannes
01.45.10.76.71

Vie associative

Service évènementiel
01.45.10.76.40
evenementiel.limeil@ville-limeilbrevannes.fr

Réseau social des locataires

www.ma-residence.fr



Déchets

“ Je trie pour favoriser le recyclage ”



Nous vous souhaitons la bienvenue dans votre nouveau logement certifié Habitat et Environnement ! ”



Profitez-en !

Le bâtiment possède des locaux avec des containers adaptés au tri des déchets. Ils seront ensuite collectés et traités par la Communauté d'agglomération de la Plaine Centrale du Val-de-Marne.

LES ÉCO-GESTES

- Je trie mes déchets ménagers :
 - Dans le container jaune, je mets : bouteilles et flacons en plastique, briques, boîtes de conserve, aérosols, journaux, magazines, papier sans film plastique, emballages cartonnés...
 - Dans le container marron, je mets : déchets organiques et tout ce qui ne se trie pas
 - Dans le container vert, je mets : le verre
- Je ne laisse pas traîner les encombrants dans les parties communes
- Je ne jette pas de produits toxiques ou dangereux n'importe où
- Je dépose mes piles périmées dans les récupérateurs prévus à cet effet

Jours de ramassage

Les ordures ménagères : les mercredi et samedi matin
 Les emballages et journaux : mercredi matin
 Le verre : 2 fois par mois
 (Le planning de collecte du verre sur le www.limeil-brevannes.fr)
 Les encombrants : le 2^{ème} mardi du mois

Pour tout autre déchet, la déchèterie est à votre disposition
 (Avenue Descartes - Limeil-Brévannes - Tél : 0800 138 391)

Retrouvez les dates de ramassage sur www.limeil-brevannes.fr et des informations sur le tri sur www.agglo-plainecentrale94.fr

Madame, Monsieur,

Parce que les gestes que nous accomplissons aujourd'hui déterminent l'environnement de demain, Domaxia s'est engagé dans une démarche de labellisation qui vous garantit un cadre de vie de qualité conciliant confort et développement durable.

Ce guide a pour but de vous donner des explications sur votre logement pour que vous profitiez pleinement des équipements mis à votre disposition. Il vous donnera plusieurs détails sur les caractéristiques de la certification « Habitat et Environnement ». Nous avons par ailleurs souhaité vous rappeler les bons réflexes à adopter. Des éco-gestes simples au quotidien et responsables à court et moyen terme !

En effet, vous préservez, grâce aux économies d'énergie, les ressources naturelles mais aussi votre pouvoir d'achat car vous maîtrisez mieux vos charges.

Les équipes de Domaxia restent bien évidemment à votre service pour vous accompagner dans vos dernières démarches d'emménagement.

N'hésitez pas à les solliciter si des questions restent en suspens.

Bienvenue !



Jean-Lucas DIAZ
Président Directeur Général de Domaxia





Qualité de l'air

“ Je fais respirer mon logement ”



Qu'est ce qu'une certification ?

La certification est une démarche volontaire encadrée par la loi. Par cet acte, le maître d'ouvrage, le constructeur ou le bailleur social affiche sa volonté de faire évaluer et valider son projet par un organisme indépendant spécialisé.



Une certification gage de qualité

Le label "Habitat et Environnement" est la référence en termes de qualité et de respect environnemental d'un logement neuf tout au long de son cycle de vie. Elle est attribuée depuis 2003 par CERQUAL à des projets immobiliers répondant à des exigences techniques, environnementales et économiques très rigoureuses.

7 thèmes environnementaux

Pour être reconnu "Habitat & Environnement", un logement doit satisfaire au minimum 6 des 7 thèmes environnementaux (dont 3 obligatoires) définis par la certification. Un profil est ensuite attribué au projet en fonction des choix entrepris lors de la conception et de la réalisation. La résidence Duplex et Jardin est référencée A. Ce profil, qui est le plus valorisant, implique le respect de l'ensemble des thèmes :

- 1- La prise en compte de l'environnement dans l'organisation du projet **(obligatoire)**
- 2- Le chantier propre
- 3- L'économie d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre **(obligatoire)**
- 4- Le choix des matériaux
- 5- La gestion de l'eau
- 6- Le confort et la santé
- 7- L'information sur les gestes verts **(obligatoire)**

LES ÉCO-GESTES

- J'aère le logement et je renouvelle l'air au moins cinq minutes tous les jours
- J'évite de boucher les entrées et sorties d'air
- Je n'arrête pas le système de ventilation
- Je dépoussière au moins une fois par an les bouches d'extraction
- Je mets le système en position faible débit en période de grand froid afin de limiter la perte de chaleur

Profitez-en !



Votre logement est équipé d'une ventilation mécanique simple flux hygroréglable. Elle permet l'évacuation de l'air et régule la quantité d'air insufflée et rejetée en fonction du taux d'humidité.

Le saviez-vous ?

La ventilation est nécessaire pour préserver vos murs des dégradations dues à l'humidité et éviter les mauvaises odeurs et les pollutions. Elle est essentielle à la bonne santé de tous les occupants.

Profils

A	B	C	D	E
■	■	■	■	■
■	■	■	■	□
■	■	■	□	■
■	■	□	■	■
■	□	■	■	■
■	■	■	■	■

Chauffage et eau chaude

“ Se sentir bien chez soi en toute saison ”



Concevoir l'habitat autrement



LES ÉCO-GESTES

- Je surveille la température dans mon logement
- Je règle mes radiateurs en fonction des moments du jour et de la nuit
- Je baisse le chauffage quand je m'absente
- Je coupe le chauffage quand j'ouvre mes fenêtres
- Je ferme les volets et les rideaux la nuit
- Je ne recouvre pas les radiateurs
- J'évite d'installer des meubles devant les radiateurs



Profitez-en !

Grâce aux robinets thermostatiques de vos radiateurs, vous pouvez facilement réguler la température de toutes vos pièces.

Un logement plus agréable à vivre

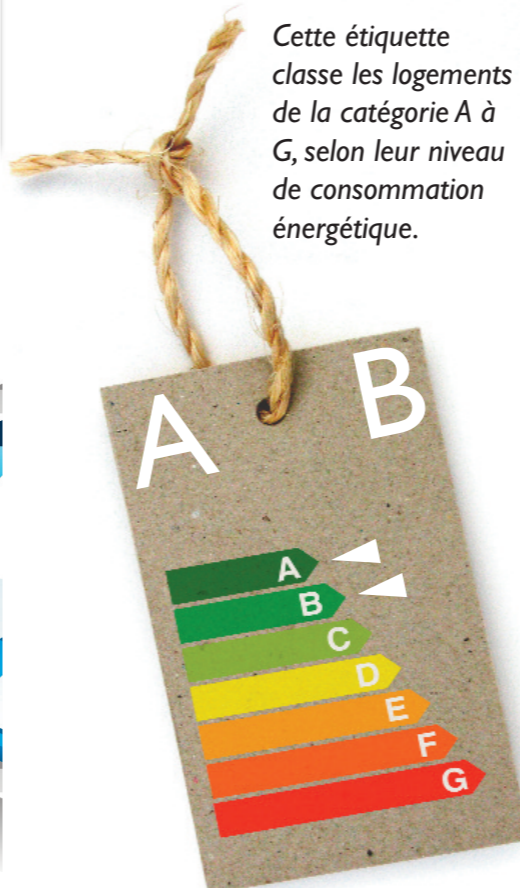
Être bien dans un logement sain ! La construction de votre nouvel habitat a été étudiée pour vous garantir un confort maximum pour une consommation d'énergie minimum. Le développement durable a été placé au coeur du projet avec une sélection minutieuse de matériaux et d'équipements à hautes performances environnementales. Par ses choix, Domaxia s'engage à préserver les ressources naturelles et à vous fournir un logement soucieux de votre santé.

Un logement plus économe

En termes de consommation d'énergie, votre logement est de classe A ou B, donc très économe. La performance thermique de votre bâtiment est supérieure de 20 % à la réglementation thermique en vigueur (la RT 2005).

Mon étiquette énergétique :

Cette étiquette classe les logements de la catégorie A à G, selon leur niveau de consommation énergétique.



Le saviez-vous ?

La température moyenne idéale dans votre logement doit être de 19°C. Un degré de plus par an et votre facture de chauffage augmente en moyenne de 7 %.

Ma consommation

La température idéale dans mes pièces :

- Dans mon salon : 19°C
- Dans ma cuisine : 19°C
- Dans ma salle de bain : 21°C
- Dans ma chambre : 17°C

Eau

“ Je préserve
une ressource
vitale



Électricité

Je cultive
l'économie”



LES ÉCO-GESTES

- Je privilégie les douches aux bains
- Je fais attention à ne pas laisser couler l'eau inutilement
- J'utilise astucieusement la chasse d'eau deux débits.
- J'adapte, si je le peux, le programme de la machine à laver en demi-charge, lorsqu'elle n'est pas pleine
- Si je fais la vaisselle à la main, je ne laisse pas le robinet ouvert, j'utilise de préférence les bacs
- Si j'ai un lave-vaisselle, je le remplis au maximum de sa capacité avant de le faire fonctionner
- Je vérifie qu'il n'y a pas de fuite dans mon installation
- Je vérifie systématiquement que les robinets sont correctement fermés



Profitez-en !

Des réflexes simples et des équipements adaptés vous permettront de faire baisser sensiblement votre facture électrique annuelle.

LES ÉCO-GESTES

- J'utilise des ampoules basse consommation
- J'éteins la lumière quand je quitte une pièce
- Je ne laisse pas en veille les appareils audiovisuels et multimédias
- Je privilégie la lumière naturelle à la lumière artificielle
- Je nettoie régulièrement la poussière sur les ampoules pour gagner en luminosité
- Je choisis de préférence les appareils électroménagers les plus économes en énergie de classe A, A+ ou A++
- Je privilégie le lavage du linge à basse température
- Je dégivre régulièrement le congélateur ou le freezer
- Je place le réfrigérateur loin d'une source chaude



Pour une
consommation
plus **responsable**
et **durable** de
l'eau !

Le saviez-vous ?

En France, un litre d'eau du robinet ou d'eau courante coûte en moyenne 0.3 centimes d'euros.

Ma consommation

l lessive = 40 à 80 litres
l cycle de lave vaisselle = 10 à 20 litres
l bain = 150 à 200 litres
l douche = 40 à 60 litres
Une fuite de chasse d'eau = 30 000 à 250 000 litres par an
Un robinet qui goutte = 5 000 à 20 000 litres par an

Le saviez-vous ?

Une ampoule basse consommation dure 6 à 8 fois plus longtemps qu'une ampoule classique et revient dans son utilisation 2.5 fois moins cher.

Ma consommation

Pour plus d'informations sur vos consommations, vous pouvez vous référer à l'espace info énergie :

www.infoenergie.org
Tél. : 01.71.33.13.60

